

1 Édito

- L'UDAF représentante des Familles...
de TOUTES les familles !

Page 1

2 Actualités

- De belles rencontres au Conseil des
aînés des Pennes Mirabeau

- La campagne annuelle de saisie.
Adhélis touche à sa fin... Tous nos
remerciements aux associations
adhérentes

- Notre nouvelle représentante au
gouvernement...

Page 2 à 3

3 Nos associations

- Le Salon AUTONOMIC

- Rencontre avec l'Association
HANDITOIT

- Comment devient-on sentinelles ?

Page 5 à 6

4 Interview

- Interview de Pailler Dorine

Page 7

5 A vos agendas !

- la Marseillaise des femmes

- Festival relève de ESPER pro et
UNAFAM

Page 8

Création : Alcacer De-cicco Amandine pôle Institution de l'Udaf13
Impression : Entreprise Adaptée La ruche (atelierslaruche.com)

Directrice de la publication : Aude LANTENOIS
Responsable de la communication : Noella CRUZ

**Union Départementale des Associations Familiales des
Bouches-du-Rhône**

Tél : 04 91 10 06 00
143 avenue des Chutes Lavie
13013 Marseille

www.udaf13.fr

L'UDAF représentante des Familles...de **TOUTES** les familles !

L'automne est depuis toujours la saison des tempêtes. Les marins le savent bien. L'Automne est la saison du vent. Des vents ! car il en est des vents comme il en est des hommes. Certains sont bons, d'autres méchants. Certains gonflent les voiles et d'autres les déchirent. Certains disséminent les graines qui donneront les plantes de demain et d'autres arrachent les arbres centenaires qui faisaient notre bonheur. Notre automne ne faillit pas à la tradition. Les tempêtes se succèdent et elles le font cette année à un rythme effréné sans nul doute ultime avertissement avant pire si nous ne prenons d'urgence les mesures nécessaires. Elles ont touché des terres depuis longtemps épargnées et les ont saccagées. On les croyait à l'abri, on les découvre vulnérables.

Il en est ainsi des terres et des campagnes et il en est également ainsi des institutions. C'est au cœur de la plus policée que s'est levé un bien mauvais vent.

Cette chambre que l'on croyait sage et modérée s'est assoupie à tel point que la tempête l'a submergée. Depuis des lustres, forte de sa modération elle veillait à rééquilibrer des projets trop partisans pour satisfaire aux besoins du plus grand nombre. Avec elle, et en partie grâce à elle, nous pouvions encore chanter cette douce France chère à Trenet, ce beau pays sensible à chacun et particulièrement attentif aux petits et aux malades, d'où qu'ils viennent. Las après la tempête le paysage a bien changé. Selon que vous serez d'ici ou bien d'ailleurs vous serez bienvenus ou vous serez intrus, on soignera vos maux ou vous les garderez, vous pourrez travailler ou vous serez condamnés à rester invisibles.

Jusqu'où ira ce vent desséchant venu de terres stériles et inhospitalières ?

Au nom de quoi refusons nous à des parents la dignité de pouvoir subvenir aux besoins de leurs enfants en accédant à un emploi ? Dévastera-t-il aussi l'accès à la scolarité des enfants déposés chez nous par les vagues migratoires ? Verrons-nous demain des femmes étrangères accoucher dans la rue ? Je vous le dis sans ambages, l'ancien Président d'UDAF que je suis est inquiet. Ces premiers dégâts pourront être réparés mais d'autres tempêtes viendront ébranler les fondations de nos ports. Elles viseront à exclure demain plus encore qu'hier. Alors c'est en toute conscience et en pleine responsabilité que je vous invite à les consolider autour d'une conviction et d'un projet : l'UDAF est la maison de toutes les familles et n'acceptera jamais d'en abandonner aucune !

Christophe Magnan
Ancien Président de l'Udaf13
Aude LANTENOIS
Présidente UDAF13



Actualités



Après l'automne, un hiver moins rude..

L'Udaf 13 ne se satisfait pas totalement de la censure par le Conseil constitutionnel des 32 mesures le 25 janvier dernier ; parmi lesquels seulement 3 articles ont été rejeté pour des questions de fond.

Néanmoins, grâce à elles des familles vont pouvoir accéder et maintenir leurs droits sociaux et aux soins sans exigence de durée de séjour régulier, tandis que le regroupement familial ne se durcira pas et restera envisageable dans des conditions plus acceptables que ce que les textes prévoyaient ; les parents pourront compter sur nos institutions pour permettre à leurs enfants nés en France d'en demander la nationalité.



De belles rencontres au Conseil des aînés des Pennes Mirabeau

A l'issue d'une première rencontre de Mme Lantenois, Présidente de l'Udaf 13 et Mme AMIEL Agnès, élue des Pennes Mirabeau en début d'année 2023, le Directeur Général et Mme Lieutaud, Directrice des services sociaux, avaient rencontré la Directrice du CCAS dans le courant du dernier trimestre 2023. Il avait alors été convenu que le service « Parrainage de Proximité » puisse être présenté au Conseil des aînés des Pennois.

Le 24 janvier 2024, Mme Plard Pohn, Responsable du Pôle enfance famille, et

Mme Montaud, coordinatrice du dispositif parrainage de proximité, ont donc rencontré le Conseil des aînés. Une trentaine de personnes, parmi lesquelles Mme Aureille Claude du Service Cohésion Sociale, a assisté à la présentation de l'Udaf 13, et plus précisément du dispositif « Parrainage de Proximité ». Cette présentation s'est poursuivie avec de riches échanges.

Nous tenions à remercier l'ensemble des protagonistes de cette rencontres et les participants. De nouvelles rencontres et de belles actions en perspectives...



La campagne annuelle de saisie. Adhélis touche à sa fin... ...Tous nos remerciements aux associations adhérentes

Adhélis est une application de notre tête de réseau UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) qui a pour vocation de vous aider dans la gestion, courante ou annuelle, de vos adhérent.e.s.

Elle offre des outils tels que le mailing, l'impression d'étiquettes, l'impression de bulletins d'adhésion, le suivi des cotisations, auxquels notre équipe peut vous initier si vous le souhaitez ; chaque association reste libre de gérer de manière autonome son utilisation.

Chaque fin année, nous invitons les associations adhérentes à vérifier et mettre à jour leur liste d'adhérents. Les données ainsi

recueillies sur Adhélis sont indispensables pour le calcul du reversement de financements attribués par l'UNAF et des droits de vote à notre prochaine Assemblée Générale. Les financements sont reversés aux associations en rapport avec les données saisies sur cette application de manière sécurisée et confidentielle .

Devenir membre de notre Union Départementale des Associations Familiales a cette contrepartie et nous sommes arrivés ensemble au bout de cette démarche de clôture de l'année 2023.

Nous tenions à remercier l'en-

semble des associations adhérentes qui se sont attelées à cette tâche avec patience et détermination ; ainsi que l'équipe de notre pôle institution et vie associative, et ses administrateurs, qui s'y sont attachés avec dévouement et ténacité.

La commission de contrôle peut désormais se soucier de la validité des listes pour que l'Udaf 13 puisse vous représenter dans les meilleures conditions.

Une nouvelle campagne débutera à la rentrée 2024.

Notre nouvelle représentante au gouvernement...



Nous félicitons et souhaitons la bienvenue à Sarah El Haïry, nommée le 8 février dernier, Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du garde des Sceaux, ministre de la Justice. Nous espérons que ses missions en transversalité avec ces trois ministères permettront une évolution positive des politiques publiques en faveur de toutes les familles.

Nos associations adhérentes en action !

Le Salon AUTONOMIC

Un point de Rencontre Crucial pour l'Accessibilité et l'Autonomie à Marseille. Chaque année, la ville de Marseille organise le Salon Autonomic, dédié au handicap, à l'autonomie et à l'accessibilité. Cette manifestation, d'envergure nationale, a réuni à la fin du mois de novembre 2023, des professionnels, des associations, des institutions et des personnes directement concernées. Ce salon est un catalyseur d'idées et d'innovations visant à rendre notre société plus inclusive quels que soient les domaines du quotidien, aussi variés que transversaux (la santé, le logement, la culture, le transport, la technologie...) Le Salon Autonomic, par la présence de start-ups et de grandes entreprises, permet de mettre en valeur les innovations technologiques visant à éliminer les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap. C'est aussi un Forum d'échanges et de partages, où nous avons pu assister à une conférence/spectacle proposée par Vivien Laplane conférencier-humoriste-auteur de « Au secours, j'ai un collègue sourd ». Nous avons pu rencontrer Mme Vernhes présidente de l'association « Vivre sans Voir » et l'association « Handitoit ». Source d'informations et de ressources, pour les habitants de Marseille et sa région, en situation de handicap ou pas, ce rassemblement est un rendez-vous indispensable pour la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'accessibilité et de l'autonomie pour les personnes en situation de handicap.



Rencontre avec l'Association HANDITOIT

C'est lors de cette journée sur le Salon AUTONOMIC, que nous avons rencontrées l'association « HANDITOIT », adhérente à l'Udaf 13 depuis 2011. Nous avons voulu la mettre à l'honneur dans notre nouvelle « Lettre Contact ». Début janvier 2024, HANDITOIT nous a invités dans un premier temps dans ses locaux du 14ième arrondissement de Marseille. L'association HANDITOIT s'est engagée activement depuis 2002 à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap en se concentrant sur leur choix de vivre en toute autonomie en milieu ordinaire dans un logement individuel et adapté. Cela en garantissant leurs besoins et leur sécurité. Pour ce faire elle travaille en étroite collaboration, sur le territoire PACA, avec les autorités locales, des bailleurs sociaux et d'autres parties prenantes pour promouvoir la construction et l'adaptation de logements répondant aux normes d'accessibilité. L'association dispose de plusieurs sites d'HABITATS INCLUSIFS dans 3 villes de notre département (Marseille, Aubagne et Istres). Un projet est également en cours à la Ciotat. L'association s'articule autour de 3 pôles : Habitat inclusif, SAMSAH, (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés), Pôle habitat UFR (usager en fauteuil roulant) et PMR (personnes à mobilité réduite). Grâce à une équipe de 22 personnes, HANDITOIT permet à chacun de vivre seul tout en faisant partie d'une communauté et de jouir pleinement de son droit fondamental à un logement adapté.

Nezir temoignage

Nous imaginions rencontrer l'équipe chargée d'accompagner les locataires des logements mis à disposition par HandiToit, puis visiter l'un de ces logements adaptés grâce à un ensemble d'aménagements techniques. Julie BOUERI, cheffe de service Habitat inclusif, investie et engagée, nous a d'abord expliqué l'envergure des projets d'inclusion par l'habitat portés par l'association HandiToit, pour permettre l'expérimentation de la mise en œuvre d'un habitat inclusif avec la participation des résidents, des habitants d'immeubles et de quartiers avec pour exemple une « conciergerie solidaire » qui a donné l'ambition de partager cette expérience par l'aménagement d'espaces « générateurs de liens sociaux », au sein de résidences en réhabilitation, à destination de personnes en situation de handicap ou confronté au vieillissement. Nous avons ensuite rencontré

Nézir qui s'est portée volontaire pour partager son expérience de ce modèle d'habitat. Cette jeune femme d'une trentaine d'années habite un logement adapté depuis 3 ans et demi. Son sourire en dit long sur la fierté qu'elle éprouve à avoir préparée, pendant 3 ans, sa sortie d'une Maison



d'Accueil Spécialisée, accompagnée par l'équipe de l'institution où elle était accueillie, et ce malgré les inquiétudes de sa famille. Les aides techniques installées dans son logement lui permettent d'être autonome dans les actes du quotidien, tandis qu'une équipe de soignants

de l'association ADAR peut intervenir à tout moment en cas de besoins « inattendus, et exceptionnels ». Nézir planche, depuis son installation, avec d'autres techniciens, dont un ergothérapeute, sur la création d'une domotique adaptée à son handicap et ses besoins identifiés grâce à ses années d'expérience autonome.

Rendez-vous est pris pour qu'elle nous fasse une démonstration de l'ouverture de ses volets ou de sa baie vitrée et de l'allumage de sa télévision d'un seul geste ; car même adapté tout n'est jamais totalement fluide dans ses moindres mouvements.

Nous remercions Nézir, Julie, et les aides-soignantes, pour leur accueil chaleureux lors de cette petite visite pluvieuse. Des rêves se transforment en projets, et des projets en inspirent d'autres...

A très bientôt.

Ce vendredi 9 février.

Le programme de prévention du « mal-être » en agriculture

A été lancé en fin d'année 2021 avec pour objectif de prévenir et accompagner les agriculteurs et salariés agricoles qui font face à des situations de mal-être. Un des enjeux phares de ce programme est le développement du réseau des sentinelles (personnes formées au repérage de la crise suicidaire).

Depuis son lancement, le réseau des sentinelles agricoles n'a cessé de croître. Aujourd'hui, plus de 170 sentinelles œuvrent sur les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var pour mieux repérer et orienter les agriculteurs et salariés agricoles en situation de mal-être ou faisant face à un risque suicidaire !

Afin de renforcer ce maillage territorial et diversifier les profils des sentinelles, nous souhaitons poursuivre le déploiement de ces formations sur l'année 2024.

Si vous êtes intéressé.e.s (et pas encore formé.e.s) ou si vous identifiez au sein de vos réseaux professionnels et/ou personnels des personnes volontaires, je vous invite à me l'indiquer par retour de mail à : benayoun.sarah@provence-azur.msa.fr

N'hésitez pas à relayer largement cette information !

Voici les principales informations sur le dispositif :

Qui peut devenir sentinelles ?

Une sentinelle est une personne adulte, volontaire, bénévole (notamment des retraités) ou en activité (salarié ou indépendant), présentant des dispositions spontanées, naturelles et reconnues au soutien à autrui, formée pour pouvoir repérer les signes de détresse et aider les personnes concernées, et respectant des règles de discrétion et de confidentialité, condition nécessaire à une relation de confiance. Ses missions principales sont les suivantes :

- pour les personnes en risque suicidaire : faciliter l'accès à une prise en charge sanitaire en proximité ou à un service professionnel d'écoute, d'information et d'orientation,
- pour les personnes en risque de « mal-être » : écouter, instaurer un climat de confiance, aider à trouver la/les ressources adaptées au besoin exprimé (structures spécialisées).

La seule condition pour intégrer le réseau est d'être en contact direct avec la population agricole.

Comment devient-on sentinelles ?

En suivant la formation « repérage à la crise suicidaire » d'une durée d'une journée organisée sur votre département par la MSA et le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES), en lien avec l'ARS.

Suite à cette formation, une animation du réseau des sentinelles est mise en place par la MSA. Bien cordialement,

Sarah Benayoun
Référente du programme de prévention du mal-être agricole

1. Un mot sur votre parcours ?

Titulaire du BEP carrières sanitaires et sociales, j'ai décidé par la suite de reprendre mes études. J'ai obtenu mon Baccalauréat Professionnel, puis le BTS Services et Prestations des secteurs sanitaire et social. J'ai découvert l'Udaf grâce à ma grand-mère qui exerce le métier de greffière et qui connaît le domaine des tutelles et des curatelles. Elle m'a donc encouragé à postuler. Je me suis documentée et c'est à ce moment-là que j'ai découvert le métier de « Mandataire judiciaire ». Cela fait maintenant 4 ans que j'occupe ce poste.

2. Quel est votre métiers à l' Udaf ?

Au sein de l'Udaf des Bouches-du-Rhône à Marseille, je suis Mandataire judiciaire à la protection des majeurs en milieu ouvert. Je m'occupe de 55 dossiers (personnes) et je suis chargée de la gestion administrative et budgétaire. Mon objectif est d'aider les personnes à avoir une situation financière plus stable, (notamment en ce qui concerne le logement), la mise en place d'aides à domicile et d'infirmiers mais pas que. Cela englobe toutes les dimensions administratives et budgétaires, multipliées par 55.

3. Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métiers ?

Les jours ne se ressemblent pas en raison de la polyvalence et de la diversité du métier de Mandataire judiciaire. Je me réveille le matin et je suis incertaine de ce qui va se passer au travail. Dans ce domaine, on ne connaît pas la monotonie. Il y a également une part de terrain où j'accompagne au quotidien la personne. Le fait de se dire qu'aujourd'hui j'ai pu aider une personne à effacer sa dette, également à stabiliser sa situation budgétaire et financière est une récompense pour moi.

4. y a-t-il des possibilités d'évolution ?

Oui, en tant que Responsable ou alors exercer en tant que mandataire judiciaire à titre individuel et pour cela il faut obtenir un agrément délivré par la Préfecture du Département.



« Ce métier c'est viscéral soit on l'aime soit on ne l'aime pas ! »

Interview de Pailler Dorine, employée de l'Udaf 13, interviewée par Amandine Alcacer rédigée par Mélinda Menia.

la marseillaise
des femmes

26 mai
2024



5,4km de course ou de marche
le long des plages

engagée
festive
active

marseillaisedesfemmes.com

A vos agendas !

Notre ambition cette année était une mobilisation collective pour ce bel évènement organisé le 26 mai prochain qui pour rappel, :

« Vient en aide au Comité PACA de la Fondation pour la Recherche Médicale, pour lutter contre le cancer du sein, et à Amnesty International, pour la défense des droits et libertés des femmes, en reversant à chaque association un don sur les ventes de dossards et en organisant une collecte de dons sur un stand mis gratuitement à disposition des associations sur le Village LMDF. ». L'Udaf 13 a proposé à des salariés, des familles, des associations et des partenaires d'y participer. Centralisant les inscriptions et prenant en charge les dossards des participantes des structures pour constituer une équipe « Udaf 13 » invitée à courir ou à marcher ensemble, pour illustrer nos valeurs, et/ou à venir échanger et discuter sur le stand mis à disposition sur les 3 jours de manifestation, du 24 au 26 mai.

Les réponses étant attendu pour le 30 avril 2024, nous ferons un retour sur cette manifestation dans notre prochain numéro de la lettre contact.

ESPER Pro organise ce festival du 25 au 26 mai 2024 au Dock des suds Marseille en collaboration avec l'UNAFAM, soulignant l'importance de l'entourage dans le parcours de santé mentale, offrant soutien et accompagnement aux personnes vivant avec des troubles psychiques et à leurs familles. Plus de 100 intervenants, 40 stands de sensibilisation, 15 conférences thématiques, et 20 ateliers interactifs seront au rendez-vous, offrant aux participants une multitude de façons de s'engager, de s'informer et de contribuer à la dynamique de changement.

- Samedi 25 mai à 14h Roselyne TOUROUDE Bénévole Unafam # Santé mentale c'est parti ! Cap sur les droits - Conférence sans inscription préalable.

- Samedi 25 mai à 15H Hélène CHASTANIER Bénévole Unafam. Quand la tête s'en mêle – Atelier sur inscription 20 personnes maxi

- Samedi et Dimanche Cafés-Rencontres Inscriptions sur le stand.



UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE **DES FAMILLES**

EXPERTE **DE LEURS REALITES DE VIE**

RESEAU DE SERVICES **AUX FAMILLES**

ANIMATEUR **ASSOCIATIF**

Soumettre un article à l'Udaf sur votre association/vos activités

Vous avez la possibilité de nous faire part à tout moment de vos différentes actualités ou d'informations sur vos activités. Elles pourront être publiées sur notre site internet et reprises sur la Lettre Contact.

Il vous suffit de nous écrire à communication@udaf13.fr, et de nous indiquer :

- Prénom et nom
- Votre association
- Votre texte (10 lignes maximum - si c'est un événement, n'oubliez pas de préciser le lieu, la date, l'horaire....)
- Contact.s (téléphone, mail, nom éventuel)
- Lien vers un site Internet ?
- Une image (logo, photo, illustration, affiche...). *Les fichiers doivent peser moins de 2 Mo. Extensions autorisées : gif jpg jpeg png pdf.*

Nous vous remercions par avance de votre future contribution et de notre collaboration!

A vous de jouer !



« Toutes les grandes personnes ont d'abord été
des enfants (Mais peu d'entre elles s'en
souviennent) »

Antoine de Saint Exupéry